

CAMPING LE GALIER**

48120 SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Tél. : 04.66.31.58.80

www.campinglegalier.fr / accueil@campinglegalier.fr

CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT DE CAMPING

Entre le soussigné et le camping Le Galier, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Nom/prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Pays :
Tél. : Email :
Profession :
Nombre d'emplacement :
Nombre de personnes de + 10 ans :
Nombre de personnes de - 10 ans :
Nombre d'animaux, s'il y a : Race : (chien catégorie 1 & 2 exclu)
Nombre de véhicules :
N° d'immatriculation :

Pour tente caravane camping-car

Sans électricité Avec électricité 6A

Date d'arrivée : **Après 12 heures**
Date de départ : **Avant 12 heures**
Total semaines : Total nuitées :

La présente location est consentie à titre de résidence de loisir exclusivement et selon le tarif en vigueur dans le camping, annexé au présent contrat.

Le solde est payable la veille de votre départ, en dehors des heures de repas.

Conditions de réservation :

La présente location ne sera effective qu'après réception du contrat dûment rempli et du versement d'un acompte de Euros, soit 30.00€ par semaine de réservation et par notre courrier de confirmation. Le paiement s'effectue soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre du camping Le Galier, soit par chèques vacances ou mandat postal.

CONDITIONS ET CHARGES DE LOCATION

RESERVATION

1. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
2. Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte sera caduc. De la même façon, tout versement d'acompte non accompagné du présent contrat dûment rempli et signé ne saurait assurer la location.
3. Par absence d'information de la part du client, précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location. L'acompte versé restera acquis à l'exploitant.

REGLEMENT

Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'emplacement, le règlement intérieur du camping.

Horaires : La réception est ouverte 7 jours sur 7, de 8h00 à 20h00.

Véhicules : le camping est ouvert aux véhicules de 7h00 à 22h00. Un parking privé à l'entrée du camping est mis à disposition durant la nuit afin de garantir le repos de chacun.

Enfants : les enfants doivent être accompagnés aux aires de jeux, à la piscine et dans les sanitaires. Par mesure de sécurité, l'utilisation des aires de jeux est interdite après 22 heures ainsi que les jeux dans les allées. Les parents sont tenus responsables pour toute nuisance ou dégradation faites par les enfants.

Animaux : Les chiens doivent être tenus en laisse en permanence. Pas d'aboiements intempestifs, pas de besoins dans les allées du camping. Interdiction formelle de les laver dans les sanitaires ou les bacs de lavage. (**Carnet de vaccination obligatoire**).

Visiteurs : Vos amis visiteurs doivent impérativement se présenter à l'accueil.

Branchement électrique : Le raccordement aux bornes électriques se fait avec des câbles et prises conformes. Un branchement est valable pour un emplacement et un seul.

Divers : **Le règlement du séjour se fait la veille du départ, en dehors des heures de repas.**

Respecter le repos des personnes qui le désirent : silence et calme dans les allées en regagnant votre emplacement de façon tardive, ne pas vider de poubelle ou de verre entre 22h00 et 8h00, pas de vaisselle trop tardive et bruyante.

Les barbecues sont interdits sur le camping. Un barbecue collectif est à votre disposition à côté de l'accueil.

ANNULATION

Toute demande d'annulation de séjour ne pourra se faire que sur la base d'un écrit envoyé par courrier. Pour toute annulation parvenue 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte sera remboursé, après ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

RESPONSABILITE

La responsabilité n'est pas engagée en cas :

- de vol, perte ou dommage de toute nature pendant ou suite au séjour,
- de panne ou mise hors service des équipements techniques.

Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront la compétence d'un tribunal d'instance.

RESILIATION

A défaut d'exécution d'une seule des clauses du présent contrat, ce dernier pourra être résilié de plein droit après mise en demeure de libérer les lieux.

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions de location et de réservation, des tarifs, et du règlement intérieur, les accepte et s'engage à les respecter.

LE GALIER

Fait à,
Le
(***Lu et approuvé*** - signature du client)